



**Élevages ovins viande
en région Sud**

Typologie des systèmes de production ovin viande en région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur

L'essentiel

Cette typologie s'appuie sur un travail d'analyse basé sur les données de déclarations PAC et EDER de 1 148 exploitations ovines de la région Sud dont on a pu croiser les données PAC et EDER (1260 demandeurs d'aide ovine en 2024). Elle a pour objectif de décrire la diversité des élevages régionaux à partir de données chiffrées et objectives, comprenant les types de surface et leur localisation, le cheptel et le recours ou non à la transhumance de brebis. Elle apporte un éclairage supplémentaire aux cas-types et à leur représentativité.



Sommaire

Introduction	3
--------------	---

PARTIE 1

Création de la typologie des systèmes ovins viande en région Sud	4
--	---

PARTIE 2

Monographie des 18 cases typologiques	6
---------------------------------------	---

N°1 – Plaine sédentaire	14
N°2 - Plaine transhumant polyculteur	15
N°3 - Plaine transhumant producteur de foin	16
N°4 - Plaine transhumant	17

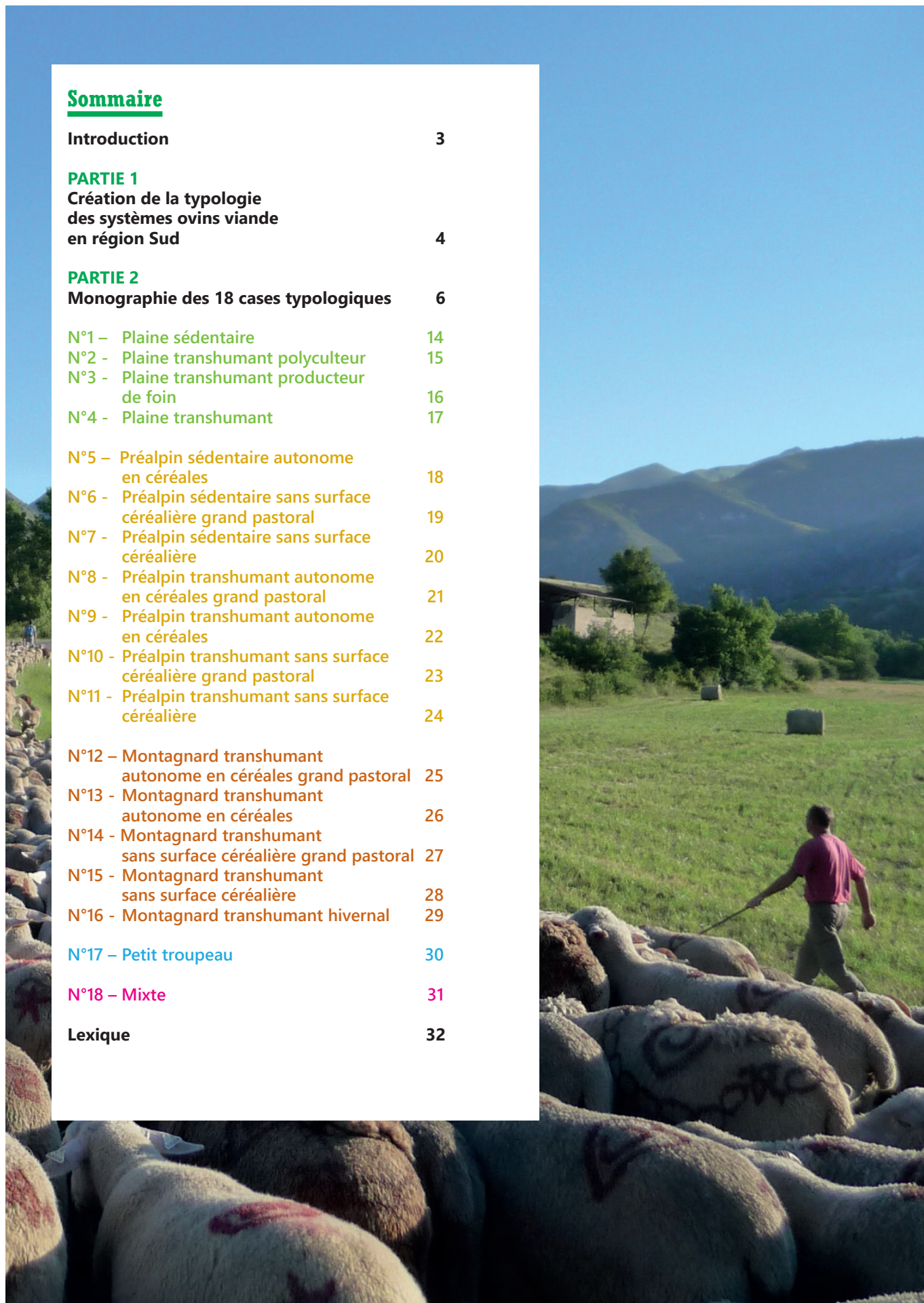
N°5 – Préalpin sédentaire autonome en céréales	18
N°6 - Préalpin sédentaire sans surface céréalière grand pastoral	19
N°7 - Préalpin sédentaire sans surface céréalière	20
N°8 - Préalpin transhumant autonome en céréales grand pastoral	21
N°9 - Préalpin transhumant autonome en céréales	22
N°10 - Préalpin transhumant sans surface céréalière grand pastoral	23
N°11 - Préalpin transhumant sans surface céréalière	24

N°12 – Montagnard transhumant autonome en céréales grand pastoral	25
N°13 - Montagnard transhumant autonome en céréales	26
N°14 - Montagnard transhumant sans surface céréalière grand pastoral	27
N°15 - Montagnard transhumant sans surface céréalière	28
N°16 - Montagnard transhumant hivernal	29

N°17 – Petit troupeau	30
-----------------------	----

N°18 – Mixte	31
--------------	----

Lexique	32
---------	----





Typologie des systèmes de production ovin viande en région Sud

L'objectif de ce document est de donner à voir la diversité des systèmes d'élevage ovins viande présents en région Sud. En fonction des données disponibles, il a été possible de bâtir une typologie qui permette de répartir l'ensemble des 1 148 exploitations identifiées comme étant détentrices d'ovins viande et dont on a pu croiser les données PAC et EDER (1260 demandeurs d'aide ovine en 2024).

À partir de 6 critères (niveau de spécialisation ovine de l'exploitation, taille du troupeau, zone géographique, recours ou non à la transhumance, particularisme des productions végétales, degré de pastoralisme), il a été possible de constituer 18 cases typologiques.

Ainsi, ce travail d'analyse typologique permet de présenter un panorama de l'élevage ovin régional et d'apporter des éléments descriptifs sur la structuration actuelle de ces élevages.

Ce document s'adresse à toute personne cherchant des informations générales sur les principales caractérisations des élevages ovins viande de la région Sud. Pour un type de système, on y trouvera des effectifs totaux du nombre d'exploitations, d'exploitants et de brebis ainsi que de manière plus détaillée des informations sur les surfaces utilisées et la production ovine : nombre de brebis exprimé en Effectif Moyen Présent (EMP) et productivité.

Ce document est également un document de référence pour l'équipe Inosys Réseaux d'élevage – ovins viande Sud-Est : il représente un support essentiel de réflexion pour l'entretien et la rénovation de la collection des cas-types. Le choix de la description d'un cas-type peut se faire de manière raisonnée et concertée en faisant le choix de décrire un système représentatif d'une case typologique en nombre d'éleveurs mais aussi en nombre de brebis concernées.

Cette typologie est le fruit d'un travail collectif porté par l'équipe Inosys Réseaux d'élevage – Ovins viande Sud-Est. Elle a mobilisé plus particulièrement l'ensemble des conseillers des Chambres d'agriculture départementales de la région Sud ainsi que les animateurs régionaux (MRE PACA et Institut de l'élevage) de ce dispositif d'acquisition et de diffusion de références.

18

systèmes de
production ovins
viande repérés en
région Sud PACA

1 148

exploitations ovines
identifiées en 2024
(soit 91% des
demandeurs de l'aide
ovine en région PACA)

490 239

brebis

POUR EN SAVOIR+

Retrouvez la
collection des cas-
types ovins du Sud



Création de la typologie des systèmes ovins viande en région Sud

UNE TYPOLOGIE RÉGIONALE COMPLÈTE BASÉE SUR SIX CRITÈRES TECHNIQUES



POUR EN SAVOIR+

Qu'est-ce qu'un cas type ?

Un cas-type est une exploitation reconstituée via un travail collectif de modélisation et d'expertise de terrain.



Six critères retenus pour élaborer la typologie régionale

La typologie des exploitations ovines de la région Sud distingue 18 types d'exploitations.

Elle s'appuie sur les données d'assolement déclarées à la PAC ainsi que sur les effectifs de cheptel issus de la base EDER.

Les 6 critères retenus reposent sur des éléments structurels des systèmes d'élevage, en lien étroit avec les pratiques techniques, l'organisation du travail et l'ancrage territorial des exploitations.

Critère n°1 Spécialisation ovine de l'exploitation

Le premier niveau de différenciation concerne le degré de spécialisation de l'exploitation. Sont distinguées :

- d'une part, les exploitations spécialisées ovines pour qui l'atelier ovin constitue l'activité dominante ;
- d'autre part, les exploitations mixtes, associant l'élevage ovin à d'autres ateliers d'élevage.

Une exploitation est considérée comme spécialisée lorsque les UGB ovines représentent plus de 75 % de l'ensemble des UGB.

Ce critère permet de prendre en compte des logiques économiques et organisationnelles spécifiques aux exploitations centrées sur l'ovin, par opposition aux systèmes plus diversifiés.

Critère n°2 **Taille du troupeau ovin**

Pour les exploitations spécialisées, un second critère repose sur la taille du troupeau, avec un seuil fixé à 150 brebis.

Cette distinction permet de différencier des systèmes aux objectifs économiques et aux modes de fonctionnement contrastés, notamment en termes de volume de production, d'investissement et d'organisation du travail.

Critère n°3 **Zone géographique d'implantation du siège de l'exploitation**

Les exploitations sont ensuite classées selon leur zone géographique dominante :

- Plaine ;
- Préalpes ;
- Montagne.

Ce critère traduit des contextes pédoclimatiques et topographiques différenciés, qui influencent fortement les calendriers de production, les pratiques pastorales et les niveaux de contraintes techniques.

Critère n°4 **Recours à la transhumance**

Le recours à la transhumance constitue un critère structurant des systèmes ovins régionaux.

Il conditionne le calendrier d'élevage, les pratiques de conduite des troupeaux, ainsi que l'économie des exploitations, notamment à travers l'accès aux surfaces pastorales et leur éligibilité aux aides de la PAC.



Critère n°5 **Production végétale**

En zones de montagne et de Préalpes, l'accès à des surfaces arables, en particulier pour la production de céréales, conditionne fortement l'autonomie alimentaire des troupeaux et les modalités de commercialisation des agneaux.

Une exploitation est considérée comme autonome en céréales à partir d'un seuil de 0,009 ha par brebis, correspondant à une distribution de 300 g par brebis sur quatre mois, pour un rendement moyen de 40 q/ha.

En zone de plaine, la différenciation repose sur les surfaces de prairies permanentes et en céréales, avec un seuil fixé à 25 ha de prairies (permanentes et temporaires), permettant d'identifier les exploitations susceptibles de diversifier leur revenu par la vente de fourrages et de céréales, notamment dans la Crau.

Critère n°6 **Les surfaces pastorales**

Le dernier critère concerne le poids des surfaces pastorales dans l'assolement de l'exploitation, en intégrant à la fois les surfaces individuelles et collectives.

Les exploitations qualifiées de type « Grand pastoral » se caractérisent par une part de surfaces pastorales supérieure à 90 % de l'assolement, traduisant une forte utilisation aux ressources pastorales.

ZOOM SUR...

Zone géographique couverte par la typologie

La typologie concerne les élevages ovins viande des six départements de la région Sud. Afin de prendre en compte le contexte pédoclimatique, un découpage de la grande région en 3 zones a été effectué et permet de distinguer les zones de plaine, préalpes et montagne

POUR EN SAVOIR+

Sources des données mobilisées

Données d'assolement déclarées à la PAC : données du registre parcellaire géographique de la PAC 2024

Base EDER : données annuelles du recensement des effectifs ovins 2024

Monographies des 18 cases typologiques obtenues



Les 18 cases typologiques proposées

- | | |
|--|--|
| N°1 - Plaine sédentaire | N°12 - Montagnard transhumant autonome en céréales grand pastoral |
| N°2 - Plaine transhumant polyculteur | N°13 - Montagnard transhumant autonome en céréales |
| N°3 - Plaine transhumant producteur de foin | N°14 - Montagnard transhumant sans surface céréalière grand pastoral |
| N°4 - Plaine transhumant | N°15 - Montagnard transhumant sans surface céréalière |
| N°5 - Préalpin sédentaire autonome en céréales | N°16 - Montagnard transhumant hivernal |
| N°6 - Préalpin sédentaire sans surface céréalière grand pastoral | N°17 - Petit troupeau |
| N°7 - Préalpin sédentaire sans surface céréalière | N°18 - Mixte |
| N°8 - Préalpin transhumant autonome en céréales grand pastoral | |
| N°9 - Préalpin transhumant autonome en céréales | |
| N°10 - Préalpin transhumant sans surface céréalière grand pastoral | |
| N°11 - Préalpin transhumant sans surface céréalière | |

2. ARBORESCENCE DES 18 CASES DE LA TYPOLOGIE



* Nbre d'exploitations

3. CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DES 18 CASES DE LA TYPOLOGIE

N°	LIBELLÉ DES CASES TYPOLOGIQUES	NB EXPLOITATIONS	NB EXPLOITANTS	EFFECTIF BREBIS 2024
1	Plaine sédentaire	13	14	4 025
2	Plaine transhumant polyculteur	18	22	20 071
3	Plaine transhumant producteur de foin	68	98	78 852
4	Plaine transhumant	31	34	14 776
5	Préalpin sédentaire autonome en céréales	78	121	27 846
6	Préalpin sédentaire sans surface céréalière grand pastoral	24	32	10 722
7	Préalpin sédentaire sans surface céréalière	22	23	5 012
8	Préalpin transhumant autonome en céréales grand pastoral	69	125	48 493
9	Préalpin transhumant autonome en céréales	41	76	17 892
10	Préalpin transhumant sans surface céréalière grand pastoral	100	137	38 650
11	Préalpin transhumant sans surface céréalière	13	19	4 649
12	Montagnard transhumant autonome en céréales grand pastoral	99	181	50 248
13	Montagnard transhumant autonome en céréales	74	110	27 750
14	Montagnard transhumant sans surface céréalière grand pastoral	129	170	53 993
15	Montagnard transhumant sans surface céréalière	33	44	10 143
16	Montagnard transhumant hivernal	54	78	40 509
17	Petit troupeau	237	274	21 858
18	Mixte	45	85	14 750
TOTAL		1 148	1 643	490 239

Figure 1

Localisation de l'ensemble des 1 148 exploitations ovines de la typologie, selon la zone géographique (plaine, Préalpes ou montagne) du siège d'exploitation qui représentent 91% des demandeurs de l'aide ovine

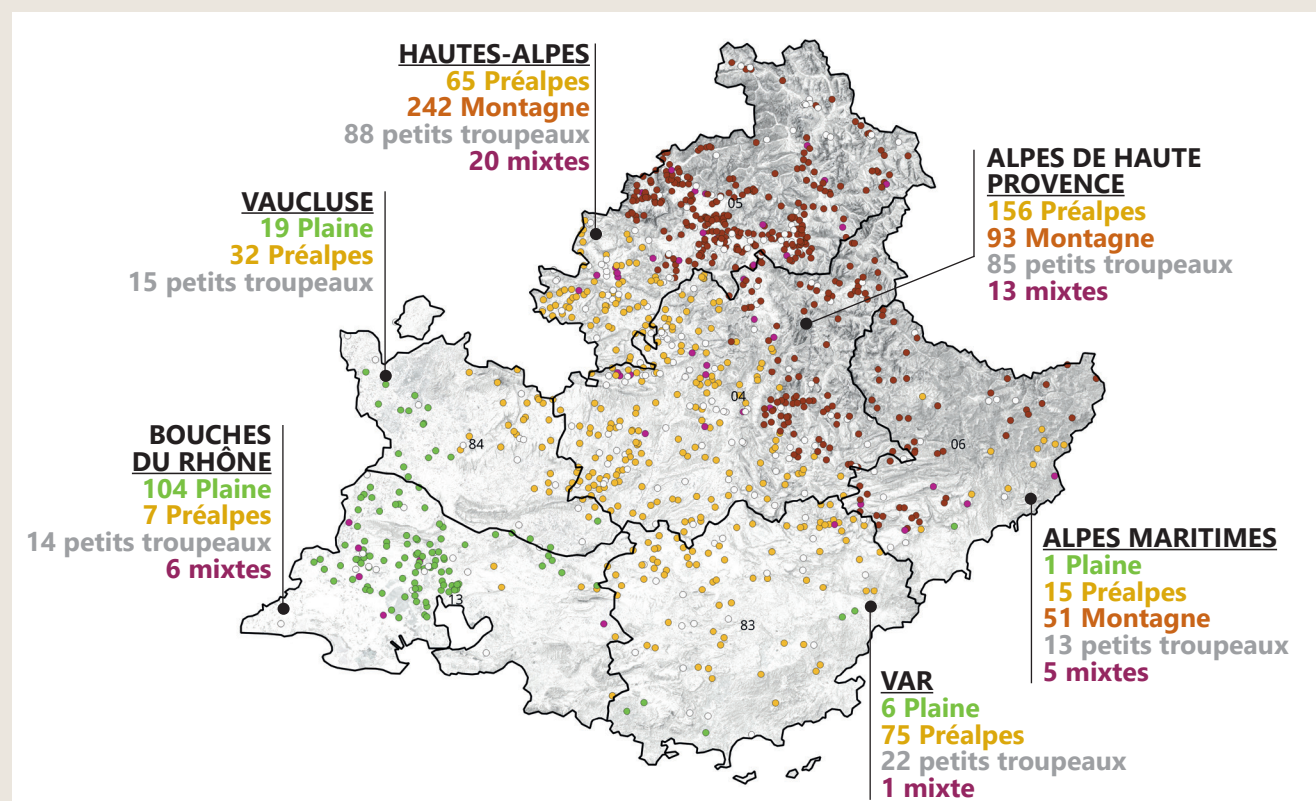
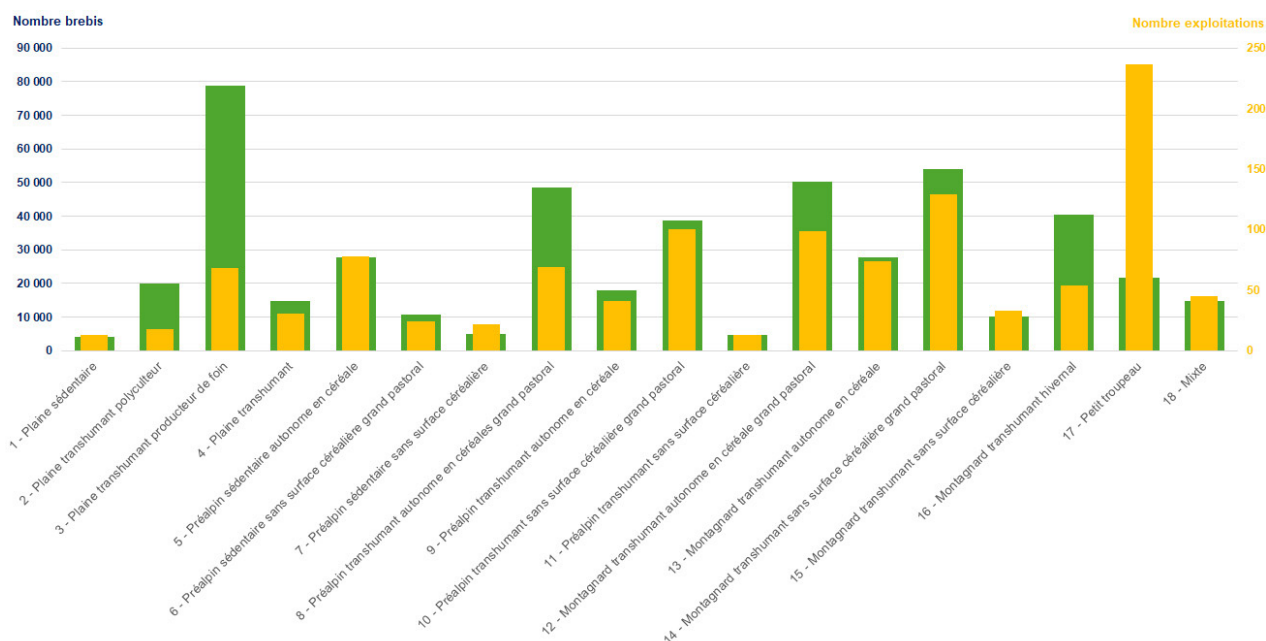


Figure 2

Nombre d'exploitations et de brebis dans les 18 cases typologiques



4. CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DES TROUPEAUX DES 18 CASES DE LA TYPOLOGIE (DONNÉES MOYENNES)

N°	LIBELLÉ DES CASES TYPOLOGIQUES	BREBIS 2024	BREBIS /EXPLOITANT	AGNX NÉS W2023	AGNX PRODUITS	PRODUCTIVITÉ COMMERCIALE 2023	AGNEAUX PRODUITS/ EXPLOITANT
1	Plaine sédentaire	310	301	219	149	50%	154
2	Plaine transhumant polyculteur	1 115	974	1 122	760	76%	876
3	Plaine transhumant producteur de foin	1 160	790	1 145	600	69%	916
4	Plaine transhumant	477	432	479	296	62%	326
5	Préalpin sédentaire autonome en céréales	357	247	333	158	63%	231
6	Préalpin sédentaire sans surface céréalière grand pastoral	447	305	375	170	53%	219
7	Préalpin sédentaire sans surface céréalière	228	219	173	116	55%	107
8	Préalpin transhumant autonome en céréales grand pastoral	703	415	720	330	74%	570
9	Préalpin transhumant autonome en céréales	436	266	424	198	68%	316
10	Préalpin transhumant sans surface céréalière grand pastoral	387	308	336	180	59%	220
11	Préalpin transhumant sans surface céréalière	358	246	253	148	66%	184
12	Montagnard transhumant autonome en céréales grand pastoral	508	303	520	222	71%	386
13	Montagnard transhumant autonome en céréales	375	265	378	196	73%	281
14	Montagnard transhumant sans surface céréalière grand pastoral	413	337	387	223	65%	270
15	Montagnard transhumant sans surface céréalière	307	247	270	144	57%	180
16	Montagnard transhumant hivernal	750	571	773	419	70%	553
17	Petit troupeau	92	86	82	54	59%	55
18	Mixte	328	211	294	135	66%	211
MOYENNE GLOBALE		427	310	410	213	63%	300

5. PRODUCTIVITÉ COMMERCIALE DES TROUPEAUX DES 18 CASES DE LA TYPOLOGIE

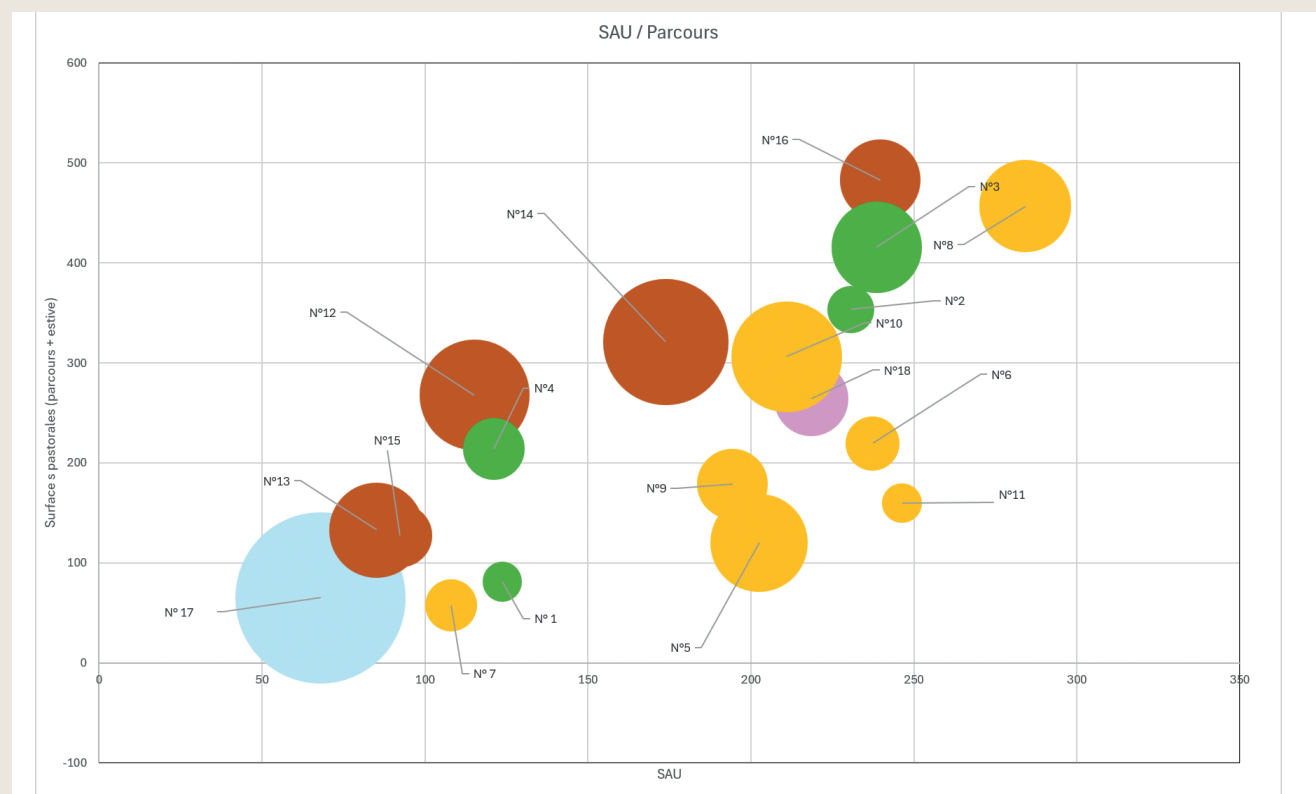
N°	LIBELLÉ DES CASES TYPOLOGIQUES	MINI	1 ^{ER} QUARTILE	MÉDIANE	3 ^{ÈME} QUARTILE	MAXI	MOYENNE
1	Plaine sédentaire	8%	50%	57%	62%	68%	50%
2	Plaine transhumant polyculteur	48%	63%	77%	82%	127%	76%
3	Plaine transhumant producteur de foin	29%	55%	65%	79%	130%	69%
4	Plaine transhumant	20%	50%	60%	76%	111%	62%
5	Préalpin sédentaire autonome en céréales	0%	48%	64%	77%	105%	63%
6	Préalpin sédentaire sans surface céréalière grand pastoral	0%	39%	51%	62%	89%	53%
7	Préalpin sédentaire sans surface céréalière	0%	39%	54%	70%	145%	55%
8	Préalpin transhumant autonome en céréales grand pastoral	13%	58%	69%	89%	170%	74%
9	Préalpin transhumant autonome en céréales	20%	53%	68%	79%	115%	68%
10	Préalpin transhumant sans surface céréalière grand pastoral	0%	50%	59%	71%	119%	59%
11	Préalpin transhumant sans surface céréalière	0%	52%	55%	73%	121%	66%
12	Montagnard transhumant autonome en céréales grand pastoral	13%	58%	69%	89%	170%	71%
13	Montagnard transhumant autonome en céréales	0%	56%	68%	85%	170%	73%
14	Montagnard transhumant sans surface céréalière grand pastoral	0%	53%	62%	79%	123%	65%
15	Montagnard transhumant sans surface céréalière	22%	51%	53%	64%	104%	57%
16	Montagnard transhumant hivernal	33%	54%	70%	83%	128%	70%
17	Petit troupeau	0%	39%	54%	70%	134%	59%
18	Mixte	21%	52%	59%	85%	111%	66%

6. CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DES SURFACES DES 18 CASES DE LA TYPOLOGIE (DONNÉES MOYENNES EN HA)

N°	LIBELLÉ DES CASES TYPOLOGIQUES	SAU	CÉRÉALES	PRAIRIES TEMPO-RAIRES	PRAIRIES PERMA-NENTES	PARCOURS	CULTURES PÉRENNES	ESTIVE
1	Plaine sédentaire	124	1	12	27	81	1	0
2	Plaine transhumant polyculteur	231	43	37	36	108	0	245
3	Plaine transhumant producteur de foin	239	2	13	62	161	1	255
4	Plaine transhumant	121	1	5	4	110	0	104
5	Préalpin sédentaire autonome en céréales	203	16	29	25	120	7	0
6	Préalpin sédentaire sans surface céréalière grand pastoral	237	1	8	8	219	0	0
7	Préalpin sédentaire sans surface céréalière	108	0	11	37	57	2	0
8	Préalpin transhumant autonome en céréales grand pastoral	284	21	36	23	192	7	269
9	Préalpin transhumant autonome en céréales	194	17	38	29	96	6	89
10	Préalpin transhumant sans surface céréalière grand pastoral	211	0	6	13	191	0	144
11	Préalpin transhumant sans surface céréalière	246	0	29	85	104	27	72
12	Montagnard transhumant autonome en céréales grand pastoral	115	11	17	22	64	1	204
13	Montagnard transhumant autonome en céréales	85	10	20	28	27	0	106
14	Montagnard transhumant sans surface céréalière grand pastoral	169	1	5	20	143	0	178
15	Montagnard transhumant sans surface céréalière	92	1	9	47	35	0	96
16	Montagnard transhumant hivernal	240	5	11	27	196	1	287
17	Petit troupeau	68	3	7	15	40	2	25
18	Mixte	218	8	20	36	148	3	116
MOYENNE GLOBALE		160	7	15	25	110	2	98

Figure 3

Positionnement des 18 cases typologiques en fonction de leur SAU et de leur surface pastorale (exprimées en ha) – Taille des ronds proportionnelle au nombre d'exploitations associées



Légende :

- N°1 - Plaine sédentaire
- N°2 - Plaine transhumant polyculteur
- N°3 - Plaine transhumant producteur de foin
- N°4 - Plaine transhumant
- N°5 - Préalpin sédentaire autonome en céréales
- N°6 - Préalpin sédentaire sans surface céréalière grand pastoral
- N°7 - Préalpin sédentaire sans surface céréalière
- N°8 - Préalpin transhumant autonome en céréales grand pastoral
- N°9 - Préalpin transhumant autonome en céréales
- N°10 - Préalpin transhumant sans surface céréalière grand pastoral
- N°11 - Préalpin transhumant sans surface céréalière
- N°12 - Montagnard transhumant autonome en céréales grand pastoral
- N°13 - Montagnard transhumant autonome en céréales
- N°14 - Montagnard transhumant sans surface céréalière grand pastoral
- N°15 - Montagnard transhumant sans surface céréalière
- N°16 - Montagnard transhumant hivernal
- N°17 - Petit troupeau
- N°18 - Mixte

Plaine sédentaire



EFFECTIFS



13
exploitations

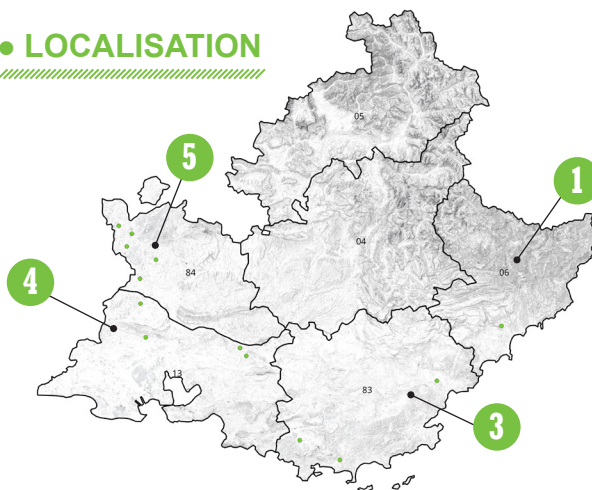


14
exploitants



4 025
brebis

LOCALISATION



CARACTÉRISTIQUES D'UNE EXPLOITATION-TYPE

	MINIMUM	1 ^{ER} QUARTILE	MÉDIANE	3 ^{ÈME} QUARTILE	MAXIMUM	MOYENNE
Nbre exploitants	1	1	1	1	1	1,1
SAU (ha)	22	46	90	168	332	124
Brebis (têtes)	153	235	315	390	460	310
Brebis/exploitant	115	235	315	390	460	301
Productivité commerciale (%)	8	50	57	62	68	50
Nbre agneau produit/exploitant	9	97	140	244	289	149

UTILISATION DES SURFACES



66%
de surfaces
pastorales sur la
surface totale



À SAVOIR !

Il s'agit d'éleveurs de plaine ou du littoral, dont le siège d'exploitation se situe dans un des départements suivants : 06, 13, 83 ou 84, qui ne pratiquent pas la transhumance. Pour autant ce ne se sont pas forcément des exploitations de petite taille puisqu'elles comptent en moyenne plus de 300 brebis.

Plaine transhumant polyculteur



• EFFECTIFS



18
exploitations

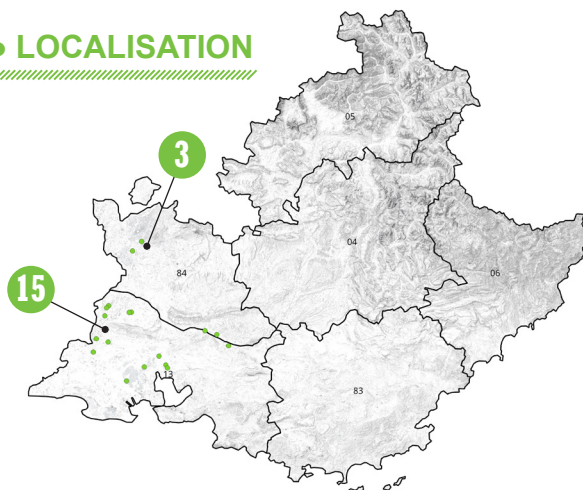


22
exploitants



20 071
brebis

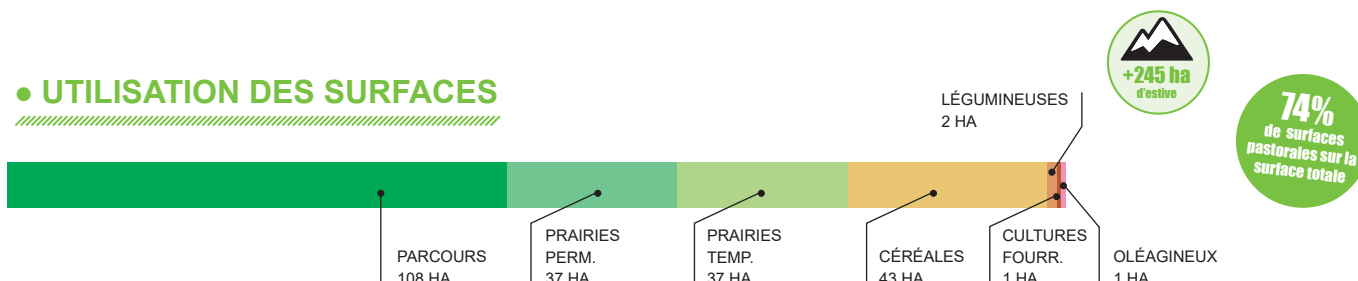
• LOCALISATION



• CARACTÉRISTIQUES D'UNE EXPLOITATION-TYPE

	MINIMUM	1 ^{ER} QUARTILE	MÉDIANE	3 ^{ÈME} QUARTILE	MAXIMUM	MOYENNE
Nbre exploitants	1	1	1	1	2	1
SAU (ha)	43	101	149	215	946	231
Brebis (têtes)	162	763	1 025	1 363	2 775	1 115
Brebis/exploitant	162	625	855	1 088	2 775	974
Productivité commerciale (%)	48	63	77	82	127	76
Nbre agneau produit/exploitant	134	420	688	917	2 103	760

• UTILISATION DES SURFACES



À SAVOIR !

Ce sont des exploitations comparables aux types « plaine transhumant producteur de foin » mais ce qui les différencie c'est la présence d'une production de céréales destinées à la vente. La SAU moyenne comptabilise plus de 40 ha de céréales (avec notamment la production de blé dur, riz, ...) et des surfaces fourragères destinées à l'alimentation du troupeau et à la vente de fourrages.

Plaine transhumant producteur de foin



EFFECTIFS



68
exploitations

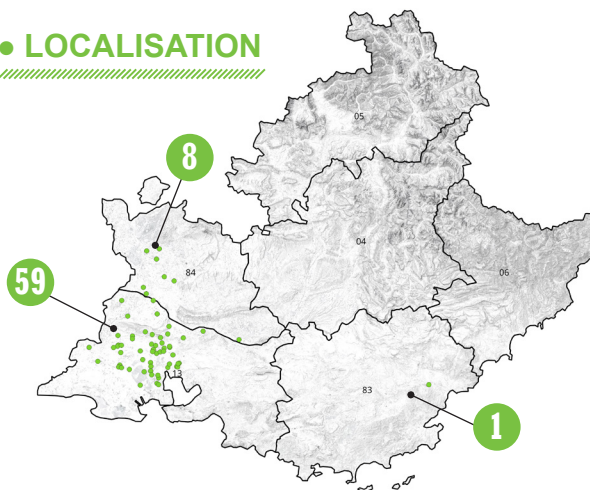


98
exploitants



78 852
brebis

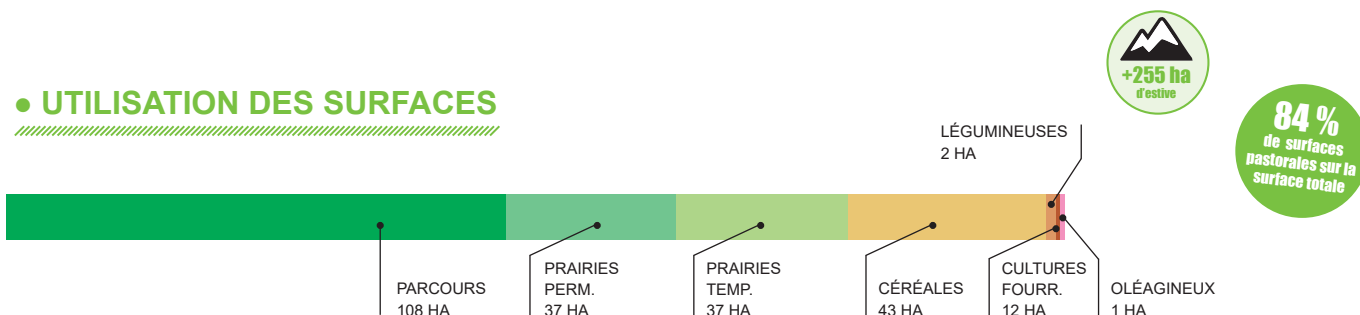
LOCALISATION



CARACTÉRISTIQUES D'UNE EXPLOITATION-TYPE

	MINIMUM	1 ^{ER} QUARTILE	MÉDIANE	3 ^{ÈME} QUARTILE	MAXIMUM	MOYENNE
Nbre exploitants	1	1	1	2	4	1
SAU (ha)	23	62	160	227	2 807	239
Brebis (têtes)	183	430	710	1 546	8 200	1 160
Brebis/exploitant	133	369	603	969	3 000	790
Productivité commerciale (%)	29	55	65	79	130	69
Nbre agneau produit/exploitant	95	257	438	675	2 193	600

UTILISATION DES SURFACES



À SAVOIR !

Il s'agit d'éleveurs dont le siège d'exploitation est essentiellement situé dans le département 13. En plus de la présence d'un atelier ovin viande (de taille importante : plus de 1000 brebis), ils sont aussi producteurs et vendeurs de foin (sous signe de qualité AOC Foin de Crau ou non). Ce sont souvent des grosses structures mobilisant un important collectif de travail.

Plaine transhumant



EFFECTIFS



31
exploitations

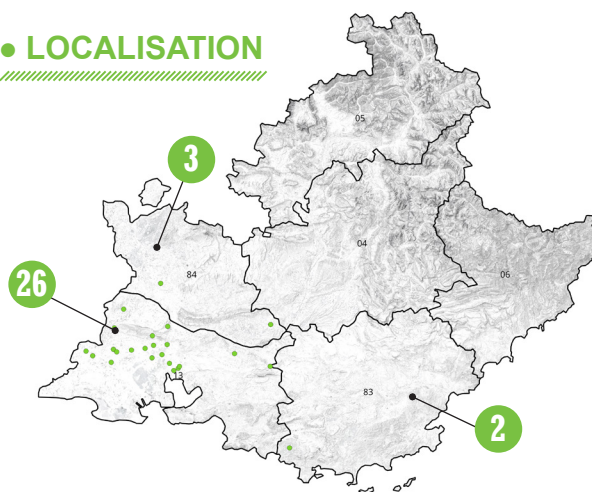


34
exploitants



14 776
brebis

LOCALISATION



CARACTÉRISTIQUES D'UNE EXPLOITATION-TYPE

	MINIMUM	1 ^{ER} QUANTILE	MÉDIANE	3 ^{ÈME} QUANTILE	MAXIMUM	MOYENNE
Nbre exploitants	1	1	1	1	2	1
SAU (ha)	3	27	76	158	740	121
Brebis (têtes)	150	253	360	550	1700	477
Brebis/exploitant	150	223	360	485	1300	432
Productivité commerciale (%)	20	50	60	76	111	62
Nbre agneau produit/exploitant	27	133	200	360	1042	296

UTILISATION DES SURFACES



À SAVOIR !

Des éleveurs dont le siège d'exploitation est essentiellement localisé dans le département 13. Ces exploitations possèdent moins de 25 ha de SAU (surface fourragère et céréalière pour dédiée à l'alimentation du troupeau), ne disposent pas d'activité de vente de céréales ou de fourrage. Ce sont donc des exploitations de petite taille en termes de SAU, complétée par des surfaces pastorales de type parcours. Le chargement moyen de ce groupe est élevé avec 20 brebis/ha déclaré contre 3 brebis/ha en moyenne en PACA.

Préalpin sédentaire autonome en céréales



EFFECTIFS



78
exploitations

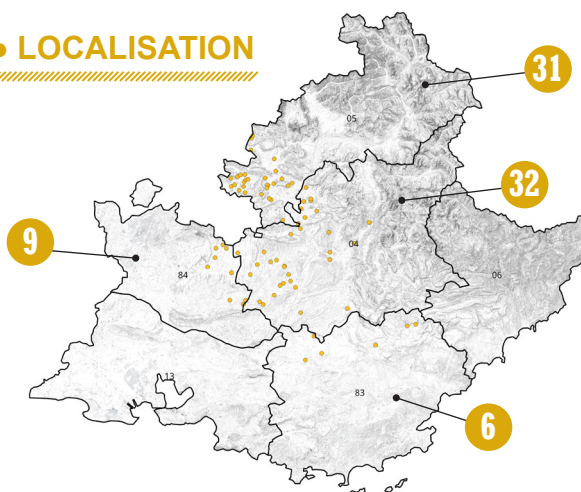


121
exploitants



27 846
brebis

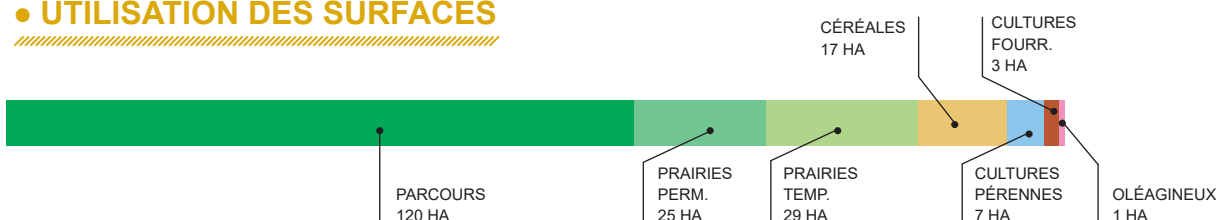
LOCALISATION



CARACTÉRISTIQUES D'UNE EXPLOITATION-TYPE

	MINIMUM	1 ^{ER} QUARTILE	MÉDIANE	3 ^{ÈME} QUARTILE	MAXIMUM	MOYENNE
Nbre exploitants	1	1	1	2	4	2
SAU (ha)	31	96	129	207	1791	203
Brebis (têtes)	150	220	300	400	1250	357
Brebis/exploitant	80	156	213	300	630	247
Productivité commerciale (%)	12	49	65	77	105	63
Nbre agneau produit/exploitant	32	93	135	205	458	158

UTILISATION DES SURFACES



59%
de surfaces
pastorales sur la
surface totale



À SAVOIR !

Il s'agit d'un type très présent en zone préalpine. On comptabilise 78 exploitations pour un effectif de plus de 28 000 brebis. Ce sont des exploitations avec un cheptel relativement modeste (en moyenne 350 brebis) mais qui produisent l'ensemble de l'alimentation (fourrages + céréales) du leur troupeau. L'été, ces exploitations ont recourt au pâturage sur parcours et à des intercultures estivales pour alimenter le troupeau.

Préalpin sédentaire sans surface céréalière grand pastoral



EFFECTIFS



24
exploitations

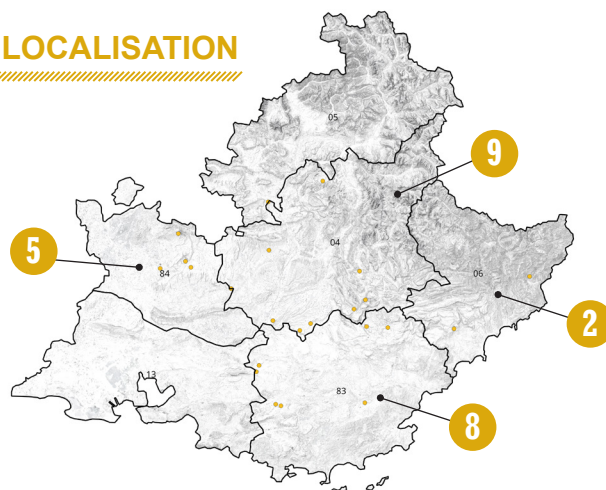


32
exploitants



10 722
brebis

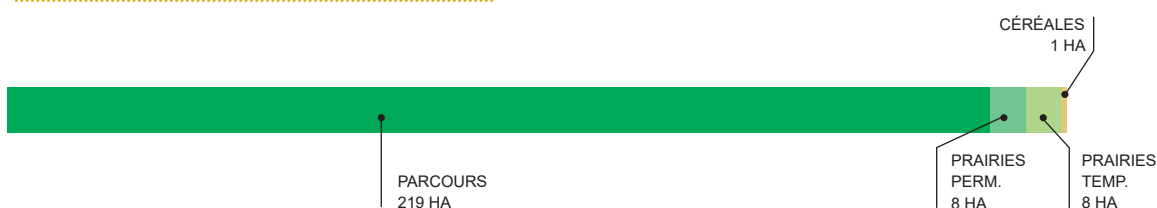
LOCALISATION



CARACTÉRISTIQUES D'UNE EXPLOITATION-TYPE

	MINIMUM	1 ^{ER} QUANTILE	MÉDIANE	3 ^{ÈME} QUANTILE	MAXIMUM	MOYENNE
Nbre exploitants	1	1	1	1	3	1
SAU (ha)	62	140	219	265	712	237
Brebis (têtes)	157	213	308	400	3100	447
Brebis/exploitant	72	169	257	350	1033	305
Productivité commerciale (%)	11	46	52	62	89	53
Nbre agneau produit/exploitant	10	83	150	211	507	170

UTILISATION DES SURFACES



92%
de surfaces
pastorales sur la
surface totale



À SAVOIR !

Il s'agit d'exploitations de la zone préalpine qui ne produisent pas de céréales. Les surfaces pastorales de l'exploitation participent de façon importante à l'alimentation du troupeau quel que soit la saison.

Préalpin sédentaire sans surface céréalière



EFFECTIFS



22
exploitations

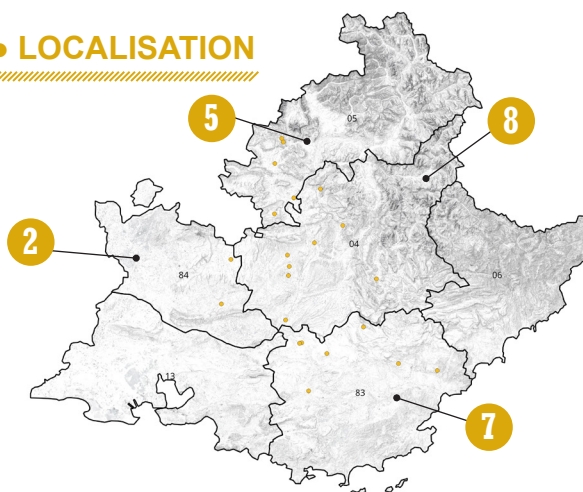


23
exploitants



5 012
brebis

LOCALISATION



CARACTÉRISTIQUES D'UNE EXPLOITATION-TYPE

	MINIMUM	1 ^{ER} QUARTILE	MÉDIANE	3 ^{ÈME} QUARTILE	MAXIMUM	MOYENNE
Nbre exploitants	1	1	1	1	2	1
SAU (ha)	16	60	91	119	248	108
Brebis (têtes)	150	169	207	277	398	228
Brebis/exploitant	150	169	202	264	350	219
Productivité commerciale (%)	12	40	55	70	145	55
Nbre agneau produit/exploitant	20	98	108	133	218	116

UTILISATION DES SURFACES



53%
de surfaces
pastorales sur la
surface totale



À SAVOIR !

Il s'agit d'exploitations de la zone préalpine qui ne produisent pas de céréales. L'alimentation du troupeau se fait essentiellement sur les surfaces fourragères de l'exploitation (prairies permanentes et prairies temporaires). Ces exploitations peuvent avoir pour partie une production complémentaire et minoritaire (lavande, arboricultures,...).

Préalpin transhumant autonome en céréales grand pastoral



EFFECTIFS



69
exploitations

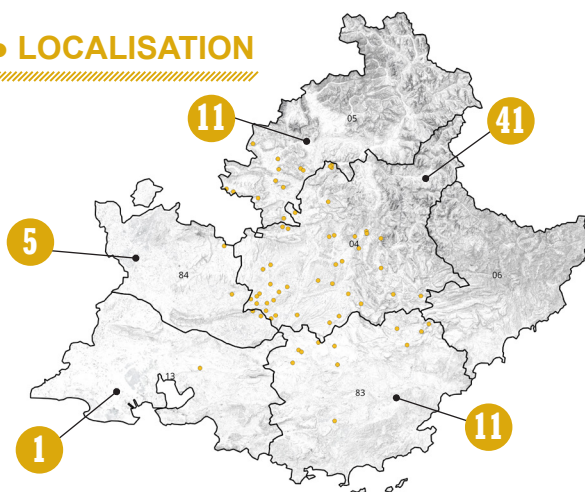


125
exploitants



48 493
brebis

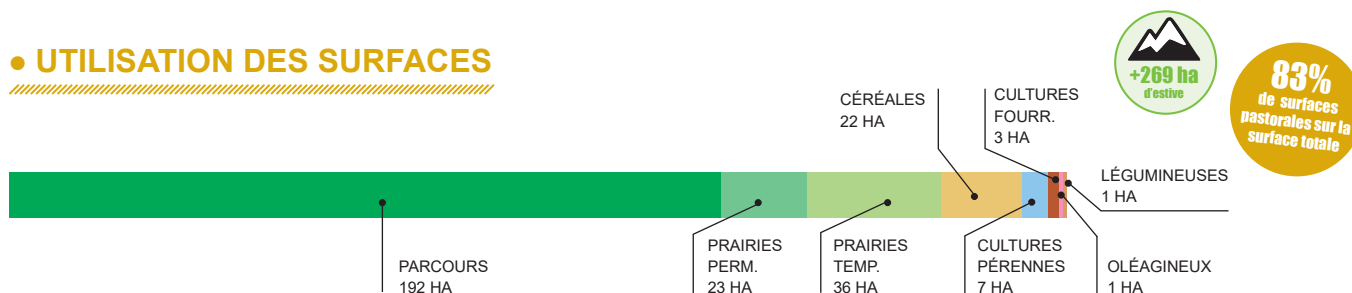
LOCALISATION



CARACTÉRISTIQUES D'UNE EXPLOITATION-TYPE

	MINIMUM	1 ^{ER} QUANTILE	MÉDIANE	3 ^{ÈME} QUANTILE	MAXIMUM	MOYENNE
Nbre exploitants	1	1	2	2	5	2
SAU (ha)	48	132	212	357	1056	284
Brebis (têtes)	150	350	500	835	3141	703
Brebis/exploitant	75	208	350	508	2000	415
Productivité commerciale (%)	13	58	69	89	170	74
Nbre agneau produit/exploitant	18	132	238	376	2108	330

UTILISATION DES SURFACES



À SAVOIR !

Ce groupe est le plus conséquent de la zone préalpine en effectif de brebis : plus de 48 000. Ce sont des exploitations avec souvent un troupeau de taille importante (plus de 700 brebis en moyenne). La disponibilité suffisante en surfaces céréalières leur permet d'être autonome, dont le surplus est destiné à la vente. Le troupeau est régulièrement scindé en plus de 4 lots pour permettre des agnelages tout au long de l'année en bergerie. Les brebis vides ou en début de gestation sont conduites sur les parcours autour de l'exploitation et en estive. Ce sont les exploitations les plus productives du groupe préalpin avec 330 agneaux vendus par exploitant. Ces exploitations ont souvent une petite production complémentaire (lavande, arboriculture,...) de quelques hectares.

Préalpin transhumant autonome en céréales



EFFECTIFS



41
exploitations

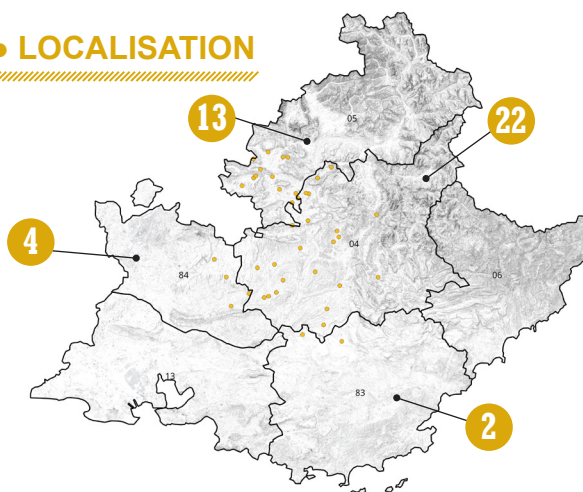


76
exploitants



17 892
brebis

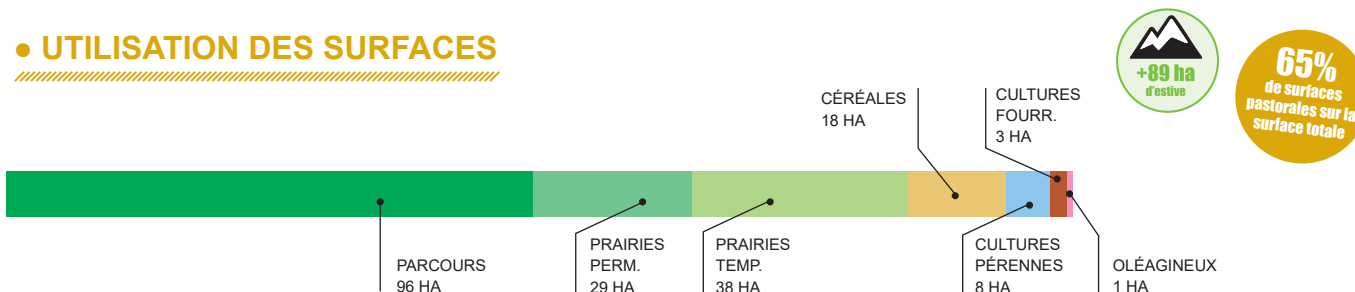
LOCALISATION



CARACTÉRISTIQUES D'UNE EXPLOITATION-TYPE

	MINIMUM	1 ^{ER} QUARTILE	MÉDIANE	3 ^{ÈME} QUARTILE	MAXIMUM	MOYENNE
Nbre exploitants	1	1	2	2	4	2
SAU (ha)	60	146	159	206	832	194
Brebis (têtes)	150	246	325	500	1200	436
Brebis/exploitant	50	159	240	310	1100	266
Productivité commerciale (%)	20	53	68	79	115	68
Nbre agneau produit/exploitant	18	98	152	258	850	198

UTILISATION DES SURFACES



À SAVOIR !



Il s'agit d'exploitations de la zone préalpine (plutôt dans sa partie nord) qui pratiquent la transhumance estivale. Le troupeau est d'une taille moyenne (environ 440 brebis) et les surfaces permettent d'être autonome en céréales pour garantir l'alimentation du troupeau. Les surfaces de l'exploitation sont composées de cultures céréalières, de prairies temporaires et permanentes et des parcours pour permettre l'alimentation des brebis en toute saison et à tous les stades physiologiques. La majorité du troupeau part en estive mais parfois un lot reste sur l'exploitation pour un agnelage d'été en bergerie. Ces exploitations ont souvent une petite production complémentaire (lavande, arboriculture,...).

Préalpin transhumant sans surface céréalière grand pastoral



EFFECTIFS



100
exploitations

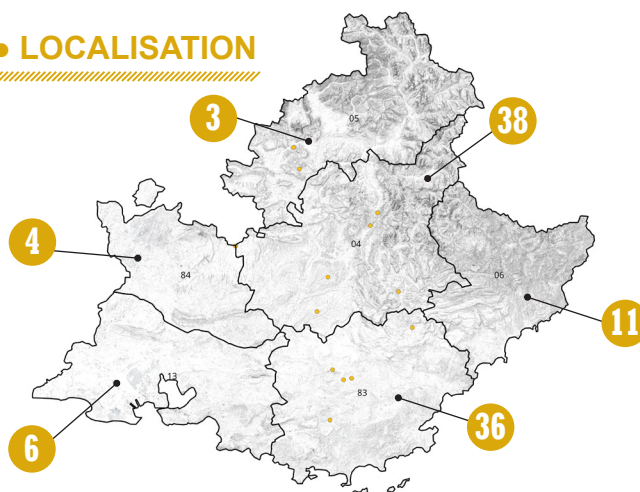


137
exploitants



38 650
brebis

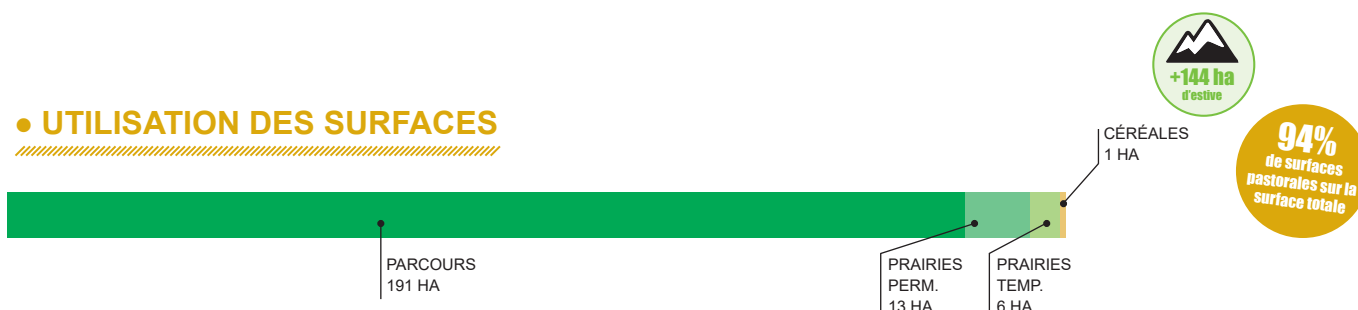
LOCALISATION



CARACTÉRISTIQUES D'UNE EXPLOITATION-TYPE

	MINIMUM	1 ^{ER} QUANTILE	MÉDIANE	3 ^{ÈME} QUANTILE	MAXIMUM	MOYENNE
Nbre exploitants	1	1	1	2	4	1
SAU (ha)	8	108	173	299	882	211
Brebis (têtes)	151	250	350	448	1230	387
Brebis/exploitant	100	196	280	380	1000	308
Productivité commerciale (%)	6	51	59	71	119	59
Nbre agneau produit/exploitant	11	90	152	241	666	180

UTILISATION DES SURFACES



À SAVOIR !

Il s'agit du type le plus important en nombre d'exploitation du groupe préalpin avec 100 exploitations. Ces exploitations spécialisées en ovin ont une composante pastorale très importante avec en moyenne presque 200 ha de parcours et plus de 100 ha d'estive et très peu de prairies (permanentes ou temporaires). Le troupeau est d'une taille moyenne de 340 brebis environ.

Préalpin transhumant sans surface céréalière



EFFECTIFS



13
exploitations

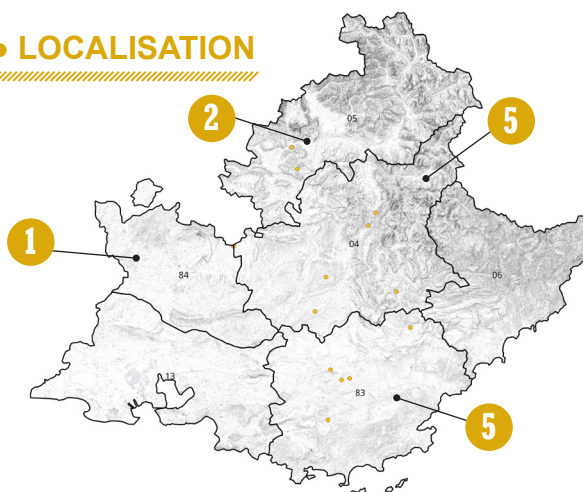


19
exploitants



4 649
brebis

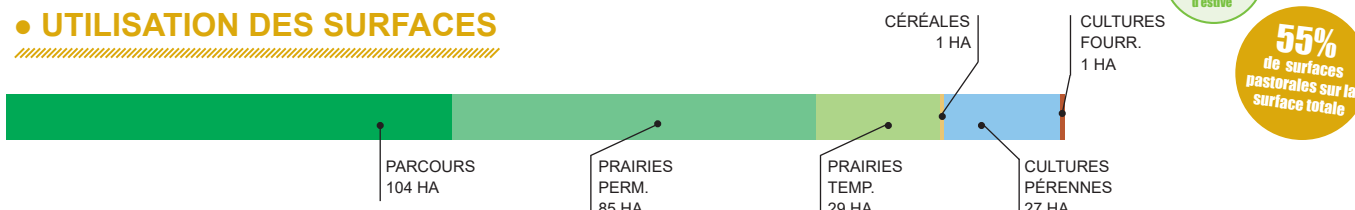
LOCALISATION



CARACTÉRISTIQUES D'UNE EXPLOITATION-TYPE

	MINIMUM	1 ^{ER} QUARTILE	MÉDIANE	3 ^{ÈME} QUARTILE	MAXIMUM	MOYENNE
Nbre exploitants	1	1	1	2	3	1
SAU (ha)	50	69	182	229	959	246
Brebis (têtes)	150	200	315	350	915	358
Brebis/exploitant	125	185	262	315	350	246
Productivité commerciale (%)	29	54	56	75	121	66
Nbre agneau produit/exploitant	44	110	126	170	367	148

UTILISATION DES SURFACES



À SAVOIR !

Ce sont des exploitations situées en zone de colline avec très peu de surface en céréales mais qui disposent de surfaces de prairies (temporaire et permanente). Le troupeau est d'une taille moyenne de 360 brebis environ. Une activité végétale importante complète l'atelier ovin avec en moyenne 27 ha de culture pérenne (lavande ou verger). Ces exploitations diversifiées ne représentent que 13 exploitations en PACA.

Montagnard transhumant autonome en céréales grand pastoral



• EFFECTIFS



99
exploitations

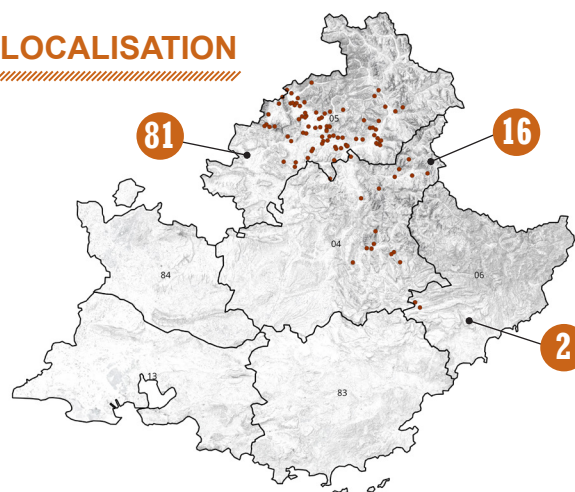


181
exploitants



50 248
brebis

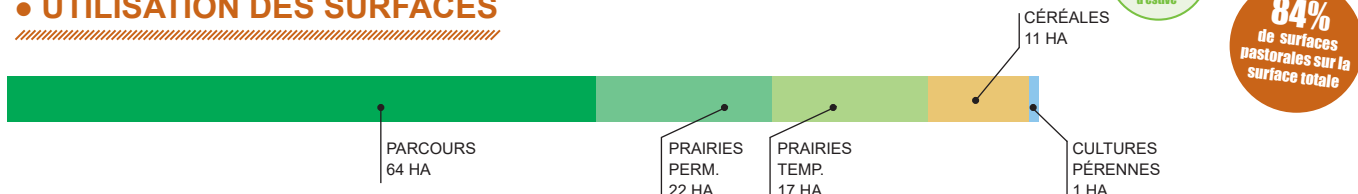
• LOCALISATION



• CARACTÉRISTIQUES D'UNE EXPLOITATION-TYPE

	MINIMUM	1 ^{ER} QUARTILE	MÉDIANE	3 ^{ÈME} QUARTILE	MAXIMUM	MOYENNE
Nbre exploitants	1	1	2	3	4	2
SAU (ha)	20	57	93	132	644	115
Brebis (têtes)	150	315	453	605	1650	508
Brebis/exploitant	98	187	264	385	1010	303
Productivité commerciale (%)	10	61	70	84	119	71
Nbre agneau produit/exploitant	16	120	176	259	879	222

• UTILISATION DES SURFACES



À SAVOIR !

Il s'agit d'un système proche du montagnard transhumant autonome en céréales à la différence qu'il dispose de plus de surfaces pastorales, ce qui lui permet d'avoir un troupeau de taille plus importante d'environ 500 brebis.

Montagnard transhumant autonome en céréales



EFFECTIFS



74
exploitations

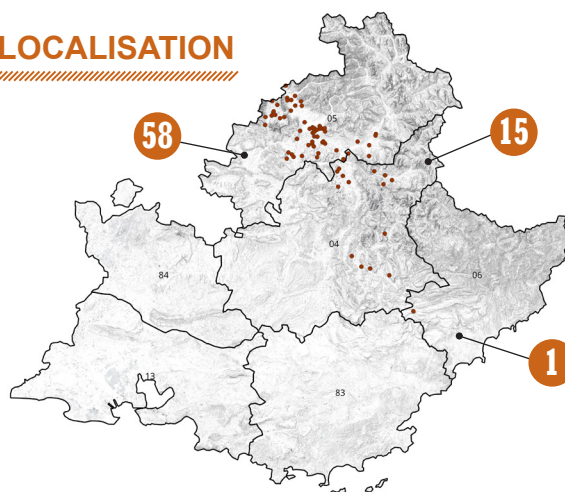


40
exploitants



27 750
brebis

LOCALISATION



CARACTÉRISTIQUES D'UNE EXPLOITATION-TYPE

	MINIMUM	1 ^{ER} QUARTILE	MÉDIANE	3 ^{ÈME} QUARTILE	MAXIMUM	MOYENNE
Nbre exploitants	1	1	1	2	3	1
SAU (ha)	18	53	76	102	274	85
Brebis (têtes)	150	230	331	448	1560	375
Brebis/exploitant	72	186	230	325	780	265
Productivité commerciale (%)	0	56	68	85	170	73
Nbre agneau produit/exploitant	0	126	175	265	520	196

UTILISATION DES SURFACES



+106 ha
d'estive

69%
de surfaces
pastorales sur la
surface totale



À SAVOIR !

Il s'agit d'un type qu'on retrouve le plus souvent dans le département 05 avec des surfaces cultivables situées en fond de vallée. Ces éleveurs de la zone montagnarde sont autonomes en céréales pour leur troupeau et le surplus éventuel est destiné à la vente. Le troupeau est d'une taille moyenne de 380 brebis environ. La transhumance s'effectue principalement au sein du même département.

Montagnard transhumant sans surface céréalière grand pastoral



• EFFECTIFS



129
exploitations

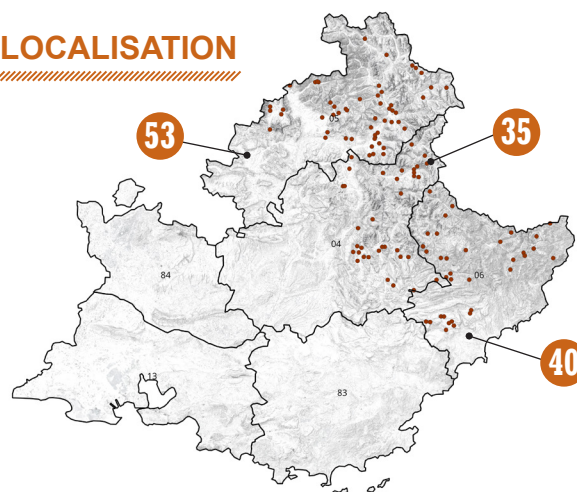


170
exploitants



53 993
brebis

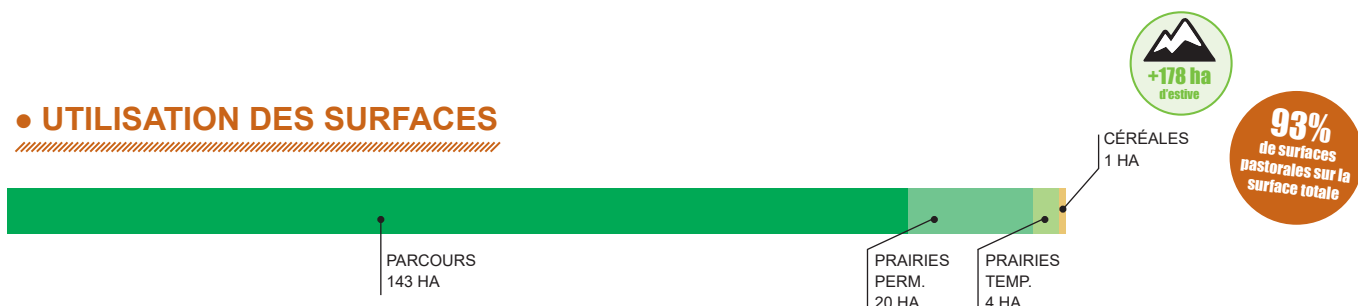
• LOCALISATION



• CARACTÉRISTIQUES D'UNE EXPLOITATION-TYPE

	MINIMUM	1 ^{ER} QUANTILE	MÉDIANE	3 ^{ÈME} QUANTILE	MAXIMUM	MOYENNE
Nbre exploitants	1	1	1	1	3	1
SAU (ha)	14	69	121	229	761	169
Brebis (têtes)	150	250	366	501	980	413
Brebis/exploitant	87	210	300	403	950	337
Productivité commerciale (%)	20	53	62	79	123	65
Nbre agneau produit/exploitant	45	118	191	280	849	223

• UTILISATION DES SURFACES



À SAVOIR !

Il s'agit du groupe le plus important en nombre d'exploitations et en effectif de la zone montagnard. Ce groupe comprend les exploitations les plus méridionales de la zone montagnarde (avec notamment les exploitations des vallées du département 06 et des vallées du sud du département 04). La composante pastorale de ces exploitations est marquée avec une densité d'élevage à souligner.

Montagnard transhumant sans surface céréalière



EFFECTIFS



33
exploitations

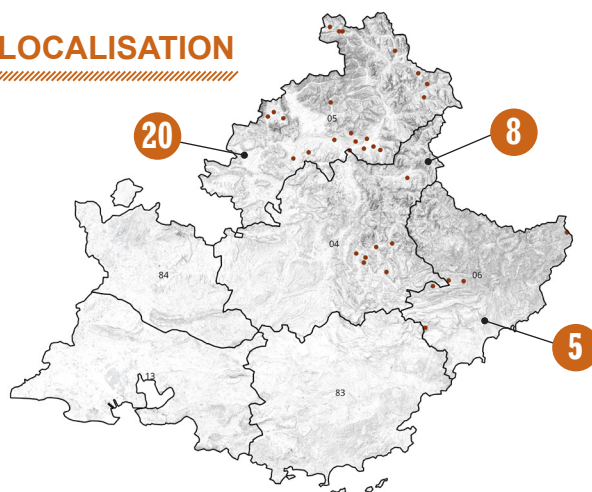


44
exploitants



10 143
brebis

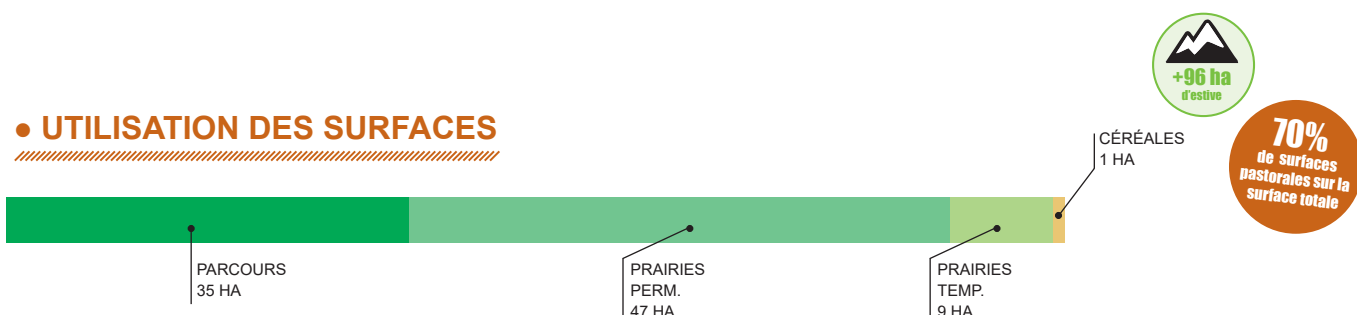
LOCALISATION



CARACTÉRISTIQUES D'UNE EXPLOITATION-TYPE

	MINIMUM	1 ^{ER} QUARTILE	MÉDIANE	3 ^{ÈME} QUARTILE	MAXIMUM	MOYENNE
Nbre exploitants	1	1	1	2	3	1
SAU (ha)	14	59	69	100	372	92
Brebis (têtes)	150	220	289	400	575	307
Brebis/exploitant	67	180	238	300	410	247
Productivité commerciale (%)	22	51	53	64	104	57
Nbre agneau produit/exploitant	39	98	139	179	398	144

UTILISATION DES SURFACES



À SAVOIR !

Il s'agit d'exploitations de montagne, situées en altitude plus de 1000 mètres, qui mobilisent principalement des surfaces de prairies permanentes. Les troupeaux sont d'une taille moyenne de 300 brebis.

Montagnard avec transhumance hivernale



• EFFECTIFS



54
exploitations

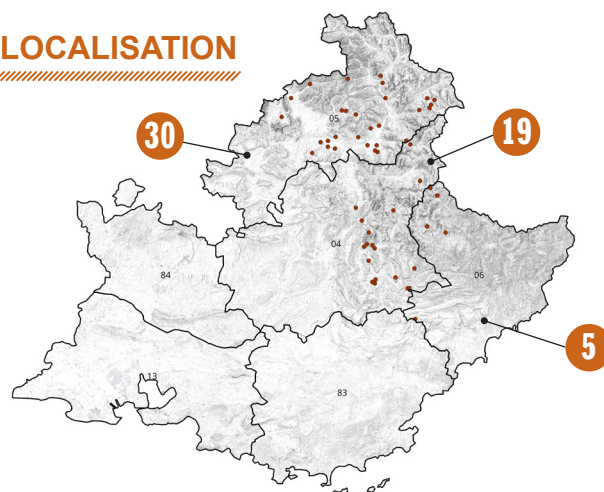


78
exploitants



40 509
brebis

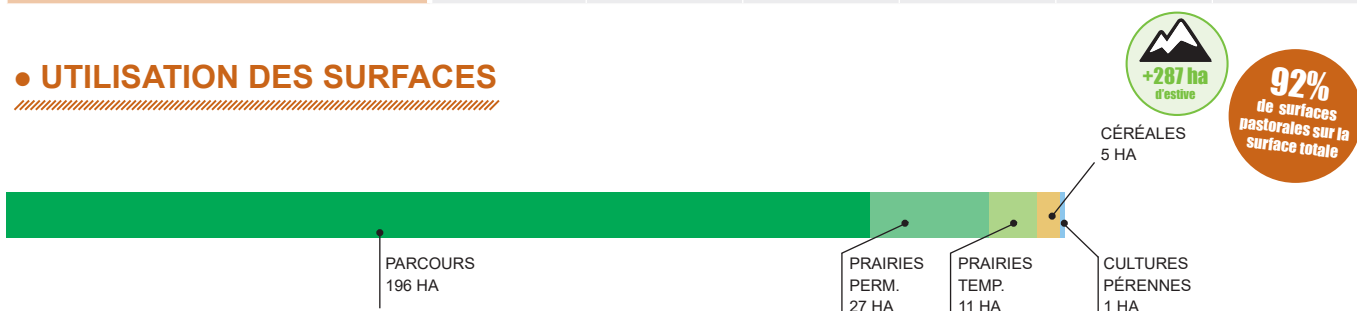
• LOCALISATION



• CARACTÉRISTIQUES D'UNE EXPLOITATION-TYPE

	MINIMUM	1 ^{ER} QUANTILE	MÉDIANE	3 ^{ÈME} QUANTILE	MAXIMUM	MOYENNE
Nbre exploitants	1	1	1	2	3	1
SAU (ha)	26	89	149	308	1111	240
Brebis (têtes)	175	414	635	899	2774	750
Brebis/exploitant	175	311	442	650	2774	571
Productivité commerciale (%)	33	54	70	83	128	70
Nbre agneau produit/exploitant	50	205	332	509	2225	419

• UTILISATION DES SURFACES



À SAVOIR !

Ce groupe important qui compte 54 exploitations pour plus de 40 000 brebis se caractérise par la particularité d'exploiter des surfaces en dehors de la zone montagnarde en pratiquant la transhumance hivernale. Il regroupe une diversité de situations entre des éleveurs qui transhumant la totalité de leur troupeau ou une partie et des diversités de mode de transhumance : mise en pension, achat d'herbage, groupements pastoraux hivernaux, transhumance sur des parcelles de l'exploitation, ... Il se rapproche du groupe plaine transhumant spécialisé mais avec un siège d'exploitation situé en zone de montagne.

Petit troupeau



• EFFECTIFS



237
exploitations

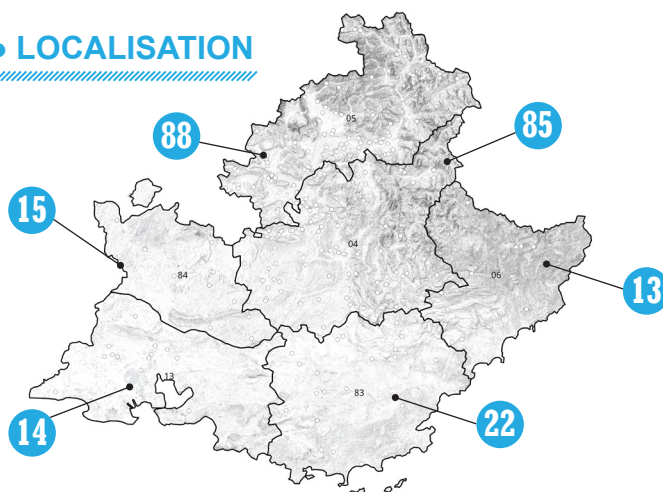


274
exploitants



21 858
brebis

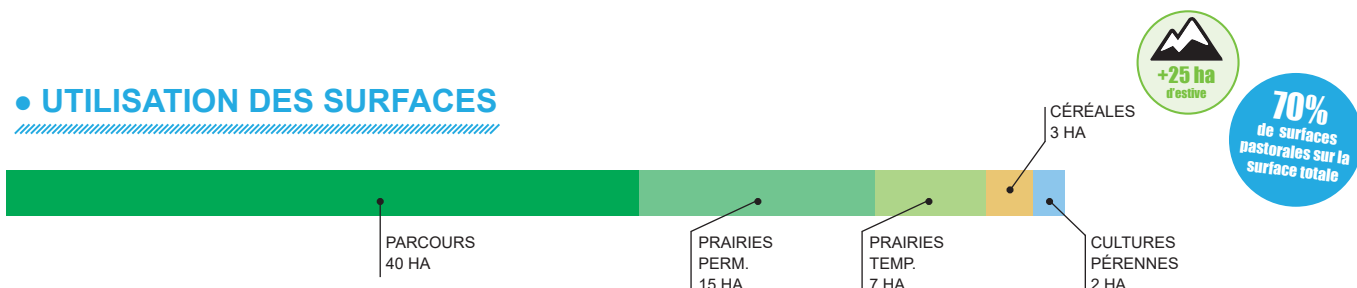
• LOCALISATION



• CARACTÉRISTIQUES D'UNE EXPLOITATION-TYPE

	MINIMUM	1 ^{ER} QUARTILE	MÉDIANE	3 ^{ÈME} QUARTILE	MAXIMUM	MOYENNE
Nbre exploitants	1	1	1	1	5	1
SAU (ha)	0	32	56	83	405	68
Brebis (têtes)	50	70	90	110	147	92
Brebis/exploitant	14	65	84	108	145	86
Productivité commerciale (%)	5	44	56	71	134	59
Nbre agneau produit/exploitant	1	32	46	73	205	54

• UTILISATION DES SURFACES



À SAVOIR !

Ce type réunit toutes les exploitations disposant d'une petite troupe ovine, faisant l'objet d'une déclaration à l'aide ovine (plus de 50 brebis) et ayant moins de 150 brebis. C'est un groupe très divers qui comporte le plus d'exploitations (237). On retrouve ces exploitations présentes dans toute la région.

Mixte



• EFFECTIFS



45
exploitations

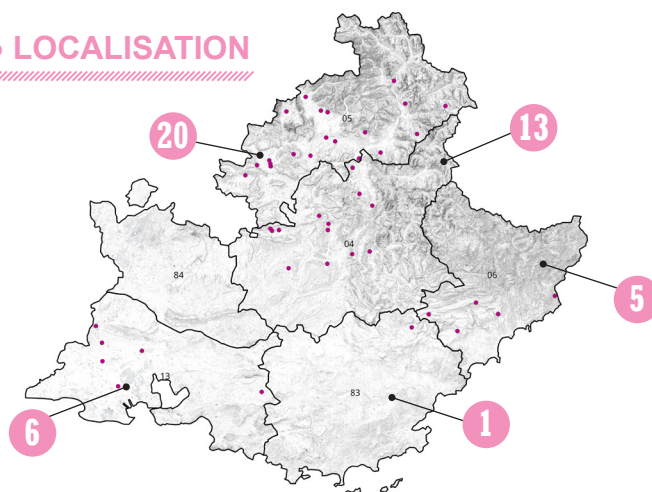


85
exploitants



14 750
brebis

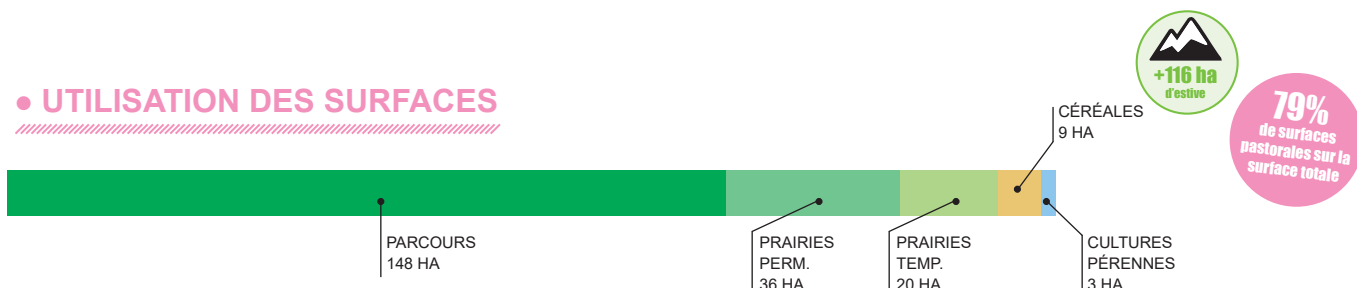
• LOCALISATION



• CARACTÉRISTIQUES D'UNE EXPLOITATION-TYPE

	MINIMUM	1 ^{ER} QUANTILE	MÉDIANE	3 ^{ÈME} QUANTILE	MAXIMUM	MOYENNE
Nbre exploitants	1	1	2	2	4	2
SAU (ha)	44	129	161	246	1023	218
Brebis (têtes)	150	200	285	400	1050	328
Brebis/exploitant	50	118	153	260	700	211
Productivité commerciale (%)	21	52	59	85	111	66
Nbre agneau produit/exploitant	33	64	104	178	500	135

• UTILISATION DES SURFACES



À SAVOIR !

Ce type regroupe des exploitations ayant une autre production animale couplée à celle des ovins. Les ovins représentent moins de 75% des UGB totaux. Les ovins peuvent être associés à des caprins ou des bovins. Ces exploitations sont considérées comme diversifiées.

Lexique

Productivité commerciale : nombre d'agneaux vendus sur le nombre de brebis reproductrices. Elle renseigne sur le niveau de performance commerciale de l'exploitation. A partir du jeu de données mobilisées, il n'a été possible que de calculer cette productivité et non la productivité numérique plus classique.

Productivité numérique : nombre d'agneaux produits (vendus ou intégrés au troupeau) sur le nombre de brebis reproductrices. Elle renseigne sur le niveau de performance technique de l'exploitation.

SAU : surface agricole utile, comprend l'ensemble des surfaces de l'exploitation (culture, prairie, parcours individuels)

Céréale : blé tendre, orge, triticale, avoine, méteil...

Culture fourragère : sorgho fourrager, maïs fourrager, millet...

Légumineuse graine : féverole, soja, lentille, pois...

Oléagineuse : tournesol, cameline, colza...

Prairie temporaire : prairie temporaire à graminée, mélange de légumineuses, sainfoin, luzerne, trèfle, vesce

Surface pastorale individuelle : surface semi-naturelle constituée de ressource fourragère spontanée pâturée par les animaux et valorisée individuellement par l'éleveur au sein de son exploitation.

Estive : Surface semi-naturelle d'altitude constituée de ressource fourragère spontanée pâturée par les animaux et valorisée collectivement par les éleveurs en période estivale. Les données présentées dans cette analyse sont des valeurs moyennes des surfaces admissibles aux aides PAC (et non graphiques).

Transhumance : déplacement saisonnier du troupeau vers une zone pédoclimatique différente de celle de l'exploitation pour le nourrir

Rédaction

Fabien DAVY (CA 05), Rémi LECONTE (MRE PACA), Maxime MAROIS (IDELE)

Ont contribué à ce dossier

Marie BREISSAND (CA 04), Benoît ESMENGIAUD (CA 06), Claire GUYON (CA 84), Elodie LAGIER (CA 05), Alice RINGUET (CA 83), Fanny SAUGUET (CA 13)

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149, Rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 - www.idele.fr

Mars 2026 - Réf. : 00 26 602 025- Conception : Beta Pictoris - Réalisation : Magali Allié (Institut de l'Élevage) - Crédit photos : Fabien Davy et Rémi Leconte

Pour en savoir plus : www.inosys-reseaux-elevage.fr



Un dispositif partenarial associant des éleveurs, et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages. Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la CNE.

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

FRANCE
MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Confédération
Nationale de l'Élevage
CNE